

Rapport n°18

Accunsentu per u pianu di finanzamentu relativu à e rivestiture di e strade per u 2023

Approbation du plan de financement relatif au programme de revêtement de chaussées 2023

Dans le cadre de son programme de revêtement de chaussées 2023, la Ville de Bastia envisage de procéder à la réfection totale ou partielle du revêtement de certaines voies communales du fait de leur vétusté ou d'aménagements nouveaux nécessitant la rénovation des voies d'accès.

Cette opération présente un budget prévisionnel de 300 000 € HT d'investissement.

Les voies communales concernées par le programme sont les suivantes :

<u>Voie</u>	<u>Prix HT</u>
Chemin de Subigna	23 493.80 €
Pontages rues diverses : Avenue Baron Galeazzini, Chemin du Macchione, Chemin de l'annonciade, rue Marcel Paul, Rue du 4 octobre 1943	55 566.00 €
Rue Saint Joseph	29 950.00 €
Rue Jean Pierre Gaffory	40 360.60 €
Rue Victor Hugo	45 270.60 €
Rue François Vittori	26 858.00 €
Viale Pascal Lota	40 550.20 €
Parking de Toga	37 950.80 €
TOTAL	300 000 €

La réalisation de cette opération est éligible au titre du règlement des aides aux communes de la Collectivité de Corse. Ainsi, la ville de Bastia envisage de solliciter un soutien financier selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Programme de revêtement de chaussées 2023	300 000 €	CDC – dotation quinquennale 2020-2024 (40%)	120 000 €
		Ville (60 %)	180 000 €
Total Dépenses	300 000 €	Total Recettes	300 000 €

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver le plan de financement précité.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les financements et signer tous les documents s'y rapportant.